



**DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
CANTON D'ORTHE ET ARRIGANS**

COMMUNE

DECISION DU MAIRE

N° DMa2025-009 ABROGE ET REMPLACE DECISION N°8

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE LA CREATION DU SITE INTERNET A LA SOCIETE INOVAGORA

Monsieur le Maire de la Commune de Peyrehorade

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22 ET L.2122-23

VU la délibération du 10 avril 2025 donnant délégation à Monsieur le Maire (4°) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les conditions suivantes :

VU le Code de la Commande Publique du 1^{er} Avril 2019 et notamment les articles L.2123-1, qui précise que l'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour passer un marché lorsque la valeur estimée du besoin est inférieure aux seuils européens.

VU le Code de la Commande Publique du 1^{er} Avril 2019 et notamment les articles réglementaires R2123-1 à R2123-8 qui précisent les conditions et modalités d'application de la procédure adaptée :

VU le vote du budget du 10 avril 2025 et les crédits prévus au budget de l'exercice en cours

CONSIDERANT qu'un avis de publicité a été publié sur la plateforme DEMATAMPA le 23 décembre 2024 et jusqu'au 31 janvier date de limite de dépôt des offres,

CONSIDERANT le règlement de consultation, CCAP et CCTP rédigés pour l'offre citée en objet

CONSIDERANT l'avis du Comité de Sélection du 20 mars 2025, suite à l'analyse des seize offres et le rapport qui en a suivi,

CONSIDERANT que les entreprises dont les offres non retenues ont été informées par courrier sur la plateforme DEMATAMPA le 26 mars 2025,

CONSIDERANT la proposition de l'entreprise INOVAGORA, 14 rue du fonds Pornant, Technopolis Bat4 60 200 Compiègne

CONSIDERANT les caractéristiques de l'offre retenue rapportées ci-dessous, notifiée à Innovagora sur la plateforme DEMATAMPA, le 08 avril 2025,

Offre N°16 - INOVAGORA



7 146€ TTC auquel il est rajouté un hébergement du site pour 288€/ TTC + formation et maintenance de 576€ TTC + Gestion Nom de domaine 48€ TTC (Tout compris : formation + audit et test et déclaration accessibilité + hébergement + maintenance) soit un montant global

Prix (40%) 40/40

- Offre de Base TTC (formation + audit et déclaration accessibilité) : 7 146 € TTC
- Hébergement 288 € TTC + Gestion Nom de Domaine 48€ TTC + maintenance 576 € TTC
- Offre bien équilibrée avec un très bon rapport qualité-prix et surtout chaque module est très bien détaillé
- Offre au-dessous du budget que la collectivité s'est fixée

Valeur technique (20%) 19/20

- Plusieurs types de CMS proposés : Word Press – Joomla – Drupal
- Justifie l'utilisation de WordPress avec des arguments explicites, concrets et détaillés ainsi que des
 - %de sites réalisés en Word Press - Joomla – ou Drupal
- Excellente explication de la démarche accessibilité en expliquant les besoins de l'audit et de la déclaration accessibilité - accompagnement - sensibilisation
- Des exemples concrets sont cités et illustrés
- Le référencement est clairement illustré
- Proposition d'un outil gratuit statistique « Matomo »
- Les enjeux et compréhension du projet sont clairement identifiés et détaillés
- Hébergement O2SWITCH reconnu pour sa performance et son service client réactif. basé en France

Service après-vente et assistance technique (20%) 18/20

- Accompagnement structuré et support réactif.
- Détail complet et clair du déroulé de la formation et de chacun des modules
- Formation 1 journée pour 8 personnes : 600 € TTC
- Aide en ligne composée de 50 articles et 40 tutoriels vidéo
- Les garanties de temps de rétablissement sont très précises
- Une équipe d'astreinte pour les urgences le week-end
- Assistance fonctionnelle en illimitée
- Politique de réversibilité abordée
- Tarif : 480 € TTC

Délai de livraison/exécution (5%) 4.5/5

- Délais respectés : 10 semaines soit 70 jours, formation comprise avec un module sur chaque semaine des douze semaines avec des ateliers collaboratifs intégrés
- Les délais sont acceptables et cohérent avec le déploiement
 - Déroulé en un seul coup d'œil
 - Les phases de travail sur le site, les formations, les ateliers, tout apparaît clairement

Expertise et Expériences (10%) 9/10

- Forte expérience dans la réalisation de sites de communes
 - Une référence qui porte sur plus de 1000 sites réalisés auprès des collectivités territoriales surtout le territoire national
- Forte expérience dans les appels d'offres
- 1000 sites de collectivités territoriales réalisés
- Trophée de la communication



Performance environnementale (5%) 4.5/5

- Approche écologique bien intégrée
 - Sur l'hébergement du site : bien détaillée
 - Eco conception : enjeux très bien abordés et détaillés

Conclusion

Les critères fixés dans le règlement de consultation sont clairement identifiés dans l'offre. Les enjeux de l'accessibilité sont clairs et très bien expliqués.

Très forte expérience auprès des collectivités et des appels d'offres.

Tous les modules sont détaillés ligne/ligne avec un tarif en face. L'acheteur connaît précisément le coût des prestations.

L'analyse effectuée est très pertinente ! On trouve de la robustesse dans l'expertise L'offre est lisible et économiquement avantageuse.

TOTAL : 95/100 classement 1^{er} / 16 offres

CONSIDERANT, l'acte d'engagement signé par les deux parties,

Monsieur le Maire décide,

ARTICLE 1 :

D'attribuer le marché à l'entreprise INOVAGORA pour un montant de 7 146€ TTC auquel il est rajouté un hébergement du site pour 288€/ TTC annuel, Gestion du Domaine 48€ TTC annuel et une maintenance de 576€ TTC (Tout compris : formation + audit et test et déclaration accessibilité + hébergement + maintenance)

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision

ARTICLE 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage, de sa notification ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal Administratif de PAU pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr

Fait à Peyrehorade, le 15/04/2025

Le Maire, Didier SAKELLARIDES





MARCHE N°..01FS25PEY.....
(Mention réservée à l'administration)

MARCHE DE TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Acte d'engagement

Objet du marché

Création d'un site internet pour la commune de Peyrehorade

Acheteur

Commune de Peyrehorade

Adresse : 14 rue Alsace Lorraine 40300 PEYREHORADE

Téléphone : 0558736020

Référence de la décision autorisant la signature du marché

10 avril 2025

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux
nantissements et cessions de créances



Mr Dudès Vincent DGS

Comptable public assignataire des paiements

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Notification du marché

Date de notification 07 avril 2025



1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 6 mois 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

Le signataire : Clément ROY, Directeur

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
 engage la société INOVAGORA sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

Le mandataire (1) :

du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

INOVAGORA

Adresse de l'établissement : 14, rue du Fonds Pernant – Technopolis bât 4 – 60200

COMPIEGNE

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....
.....
.....

Adresse électronique : marches@inovagora.net

Téléphone : 03 44 86 41 30

Télécopie :

SIRET : 434 330 528 00044



Sommaire

1. Contractant	4
2. Objet du marché	5
2.1 Nomenclature	5
3. Durée du marché – Délais d’exécution – Reconduction	5
3.1 Délais d’exécution	5
3.2 Reconduction	5
4. Délai d’établissement des prestations	5
5. Prix	5
6. Avance	6
7. Signature du candidat	6
8. Acceptation de l’offre	7



global et forfaitaire précisé ci-dessous.

Création du site : coût forfaitaire

Montant HT (en chiffres) (€) : 5 955 € (hors coûts annuels d'hébergement, de maintenance, Gestion du Nom de Domaine) mais formation en ligne comprise

Montant TTC (en chiffres) (€) : 7 146 €

Montant TTC (en lettres) (€) : Sept mille cent quarante-six euros TTC

Hébergement : coût annuel

Montant HT (en chiffres) (€) : 240€

Montant TTC (en chiffres) (€) : 288€

Montant TTC (en lettres) (€) : Deux cent quatre-vingt huit euros TTC

Gestion du nom de domaine : coût annuel par nom de domaine

Montant HT (en chiffres) (€) : 40 €

Montant TTC (en chiffres) (€) : 48 €

Montant TTC (en lettres) (€) : Quarante-huit euros TTC

Assistance et maintenance : coût annuel

Montant HT (en chiffres) (€) : 480 €

Montant TVA (au taux de 20 %) : 96€

Montant TTC (en chiffres) (€) : 576€

Montant TTC (en lettres) (€) : Cinq cent soixante seize euros TTC

En plus de l'offre de base , la commune a opté pour une formation sur place impliquant un déplacement pour un coût complémentaire de **500€ HT, soit 600 € TTC.**

Le montant de l'offre comprend l'ensemble des dépenses nécessaires à l'exécution du marché (selon détail ci-dessus)

	Montant
Création d'un site internet pour la commune de Peyrehorade + formation en ligne	€
Montant HT	5 955 €
Montant TVA	1 191 €
Montant TTC	7 146 €
Formation complémentaire sur place TTC	600€
+ Hébergement annuel 288€ TTC + Gestion Domaine 48€ TTC	
+ Assistance et maintenance 576€ TTC	
Total des prestations annuelles en TTC	912 €

• **A. 6. Avance**

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance



APE : 6312Z

Numéro de TVA intracommunautaire :

Références bancaires :

IBAN : FR76 3000 3029 4100 0200 3064 131

BIC : SOGEFRPP

2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet : La commune de Peyrehorade souhaite se doter d'un site internet moderne et fonctionnel afin de :

- Améliorer la communication avec ses administrés.
- Offrir des services numériques pour simplifier les démarches administratives.
- Valoriser le patrimoine local, les événements et les initiatives de la commune.
- Renforcer l'attractivité du territoire auprès des visiteurs et investisseurs.

Le site doit être accessible à tous les publics, conforme aux réglementations en vigueur et facilement administrable par les équipes municipales.

2.1 Nomenclature

CPV :	72212220-7 – Services de développement de logiciels de gestion d'internet et d'intranet
--------------	---

3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction

À titre indicatif, les prestations commenceront vers le 10/02/2025 et se termineront vers le 30/06/2025.

3.1 Délais d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à 5 mois.

Il commencera à courir à compter de la notification du marché.

3.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Délai d'établissement des prestations

Le délai d'établissement des prestations est fixé à :

- Mission Création d'un site internet pour la commune de Peyrehorade : Néant

Les modalités d'acceptation par le pouvoir adjudicateur des documents produits par le titulaire sont définies à l'article *Réception des documents* du CCAP.

5. Prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article *Prix* du CCAP. Les prestations faisant l'objet du marché seront rémunérées par application du montant



7. Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A : ...Peyrehorade.....

Le : 15/04/2025.....

Le pouvoir adjudicateur,



Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le : ...07 avril 2025.....

- Le prestataire
- Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

- Par le prestataire
- Par le mandataire du groupement destinataire

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

A : Peyrehorade....., Le 15 avril 2025 (Date d'apposition de la signature ci-après)

.....





L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.
La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.
L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

6. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : Compiègne

Le : 11/04/2025

Mention(s) manuscrite(s)

« *Lu et approuvé* »

Lu et approuvé

INOVAGORA
14, rue du Fond de l'Arment
Technopôle Ediment 4
80200 COMPIEGNE
Tél : 03 44 88 44 30
RCS COMPIEGNE 454 930 528